



APPEL A CANDIDATURES

Située à 9 kms au sud-est de Rennes (1^{ère} couronne), la ville de Vern-sur-Seiche, 8100 habitants et commune de Rennes Métropole, offre un cadre de vie dynamique et naturel. Pour sa ville en pleine expansion, l'équipe municipale recrute :

DES ANIMATEURS OU ANIMATRICES PERISCOLAIRES

Pour l'année scolaire 2021 - 2022

Temps du matin et/ou du midi et/ou du soir (7H à 17H par semaine)

Lundis, mardis, jeudis, vendredis

Cadre d'emplois des adjoints d'animation (catégorie C)

Missions

Au sein du pôle Education et vie de la cité, vous intégrez les équipes périscolaires réparties sur les 2 écoles publiques et 1 école privée. Sous l'autorité d'un ou d'une responsable d'équipe périscolaire, et au sein d'une équipe, vous assurez les missions suivantes :

Temps du matin :

- Accompagnement de jeux libres
- Accompagnement des enfants dans les salles de classe

Temps du midi :

- Accompagner les enfants lors des déplacements école/restaurant scolaire,
- Assurer l'encadrement (pointage, accompagnement des jeux de cour)
- Accompagner les enfants pendant le temps de repas (éducation au goût, respect des régimes individuels, respect des règles de vie en collectivité)

Temps du soir :

- Assurer l'encadrement (pointage, accompagnement des jeux de cour)
- Accompagner les enfants pendant le temps du goûter (éducation au goût, respect des régimes individuels, respect des règles de vie en collectivité)
- Proposer des activités en lien avec le projet éducatif des temps périscolaires de la garderie sur un cycle de plusieurs semaines
- Accompagner les enfants en garderie (jeux libres)

Profil recherché

- BAFA souhaité
- Capacité à se positionner en tant qu'accompagnateur éducatif
- Capacité à gérer un groupe d'enfants en toute autonomie (autorité, bienveillance)
- Capacité d'adaptation et sens du travail en équipe
- Respect des règles de sécurité, rigueur, discrétion, disponibilité
- Veiller à la mise en place des protocoles sanitaires

Conditions du recrutement

- Contrat à durée déterminée selon le besoin (année scolaire ou remplacement), avec période d'essai
- Temps de travail : selon le besoin. Présence impérative sur les temps du périscolaire
- Rémunération sur la base du grade d'adjoint d'animation

*Les candidatures à l'attention de Monsieur le Maire (CV + lettre de motivation) sont à adresser **dès que possible** par mail à service.rh@vernurseiche.fr ou par courrier à service RH – CS47118 – 22 rue de Châteaubriant -35771 VERN-SUR-SEICHE Cedex.*